

GREVE GENERALE JUSQU'AU RETRAIT

DU PROJET SARKOZY DE CASSE DES RETRAITES

Le 24 juin et le 7 Septembre, 2 puis 3 millions de grévistes ont manifesté pour le retrait du projet de loi sur les retraites et au delà, contre la politique de casse de tous les acquis sociaux.

Malgré cela, Sarkozy annonce qu'il ne reculera pas...

62 ans pour le droit de partir en retraite, 67 pour le faire sans pénalités et, pour les fonctionnaires, augmentation des "cotisations retraites" et disparition programmée des avantages familiaux. Avec toutes les conséquences en termes de baisse des pensions (particulièrement pour les femmes), d'usure au travail et de condamnation d'autant plus de jeunes ou de séniors au chômage. Autant d'évolutions que le pouvoir veut exploiter pour individualiser les droits à la retraite (comme à l'indemnisation du chômage) et les soumettre à terme aux lois du marché.

Comment ce Pouvoir notoirement acquis aux possédants et aussi discrédité qu'incapable de convaincre de la pertinence de sa réforme, peut-il se prétendre assez fort pour résister à de telles mobilisations populaires ?

LA FORCE DE CE POUVOIR RESIDE SURTOUT DANS LES FAIBLESSES DE CEUX QU'IL A EN FACE.

Reconnaître ces faiblesses avec lucidité, et les surmonter, c'est la condition pour forcer le gouvernement à reculer comme en 95, déjà sur la protection sociale, et en 2006 sur le CPE.

Force est de constater qu'est engagée une confrontation où le Pouvoir comme les organisations syndicales et les travailleurEs jouent très gros, sur la question des retraites, comme sur celle de l'ensemble des garanties sociales et professionnelles ainsi que des libertés fondamentales.

Pour espérer gagner dans ce contexte, il faut changer de braquet.

Il est urgent de revendiquer touTEs ensemble le retrait total du projet de loi sur les retraites !

Cela impose aux directions syndicales, comme le proposent de plus en plus d'AG et de syndicats

- de cesser de proposer de l'aménager ou de "négocier" certains aspects techniques en cédant sur l'essentiel ;
- de rappeler les revendications unifiantes pour le privé comme pour le public : **retraite à 60 ans, à taux plein avec 37,5 annuités, calculée sur les meilleurs salaires** ;
- de cesser de reprendre les arguments sur la fatalité de réformer les régimes de retraites, en passant aux oubliettes les milliards d'exonération des charges patronales et de renflouement d'un capitalisme financier dont la rapacité a fait basculer les comptes sociaux par la crise et l'aggravation du chômage.

Il n'est pas possible d'attendre la journée de grève et de manifestations du 23 septembre, alors que le débat à l'Assemblée nationale se termine le 15, ni de se borner à appeler ce jour là à des rassemblements devant les permanences de parlementaires qui seront... à l'Assemblée !

Cela impose aux directions syndicales, comme le proposent de plus en plus d'AG et de syndicats

- d'en finir immédiatement avec cette stratégie des journées saute mouton espacées qui démobilisent ;
- d'appeler dans l'unité la plus large (sans que celle ci constitue un préalable) à être en grève et à manifester le 15 devant cette assemblée croupion pour lui dénier le droit de voter la loi sur les retraites et au delà l'ensemble des contre réformes ;
- d'appeler au plus vite et en tout état de cause à partir du 23 à reconduire la grève en l'assortissant de toutes les possibilités de blocages de secteurs clés de la production ;
- de proposer à tous les niveaux des AG interprofessionnelles pour construire l'opposition frontale de l'ensemble des secteurs et la grève générale.

EMANCIPATION Tendance Intersyndicale

Le 12-09-2010